



**HAL**  
open science

## Ciran (Indre-et-Loire) “ rue Agnès-Sorel ” et “ La Pointe ” : des indices de la présence d’un sanctuaire de La Tène ?

Matthieu Gaultier, Murielle Troubady, Philippe Gardère

### ► To cite this version:

Matthieu Gaultier, Murielle Troubady, Philippe Gardère. Ciran (Indre-et-Loire) “ rue Agnès-Sorel ” et “ La Pointe ” : des indices de la présence d’un sanctuaire de La Tène ?. Bulletin de l’Association française pour l’étude de l’âge du fer, 2016, 34, pp.75-76. halshs-02297609

**HAL Id: halshs-02297609**

**<https://shs.hal.science/halshs-02297609>**

Submitted on 2 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## CIRAN (INDRE-ET-LOIRE) «RUE AGNÈS SOREL», «LA POINTE» : DES INDICES DE LA PRÉSENCE D'UN SANCTUAIRE DE LA FIN DE LA TÈNE ?

M. GAULTIER<sup>1</sup>, M. TROUBADY<sup>2</sup>, PH. GARDÈRE<sup>3</sup>

Le village de Ciran est situé dans le quart sud-est du département d'Indre-et-Loire. Il est traversé d'est en ouest par la route départementale n°31. Le territoire communal est baigné par l'Estrigueil dont le cours suit le tracé de la RD31.

Le Conseil départemental a projeté de dévier la RD31 au nord du village dans le cadre de la modernisation de son réseau routier. Le diagnostic préalable a été réalisé en 2014 par le Service de l'archéologie du département (Sadil). Il a permis de découvrir un site de la fin de la Tène et une petite occupation du haut Moyen-Âge au nord du village actuel au lieu-dit «La Pointe» et «Route d'Agnès Sorel». Deux zones de fouille ont été définies dans la prescription, la fouille de la deuxième ne devant intervenir que si les résultats de la zone 1 en faisaient ressortir la nécessité.

La fouille se situe à l'ouest d'une zone basse au pied du versant. Cette zone, drainée par un petit ru affluent de l'Estrigueil, a la forme d'une poche dont le débouché est un goulet d'étranglement du fait de la persistance au sud d'un léger relief sur lequel s'est installé le village de Ciran (figure 1). Cette situation topographique a favorisé l'accumulation de sédiments au niveau de la zone fouillée depuis au moins l'époque gauloise jusqu'à la période médiévale.

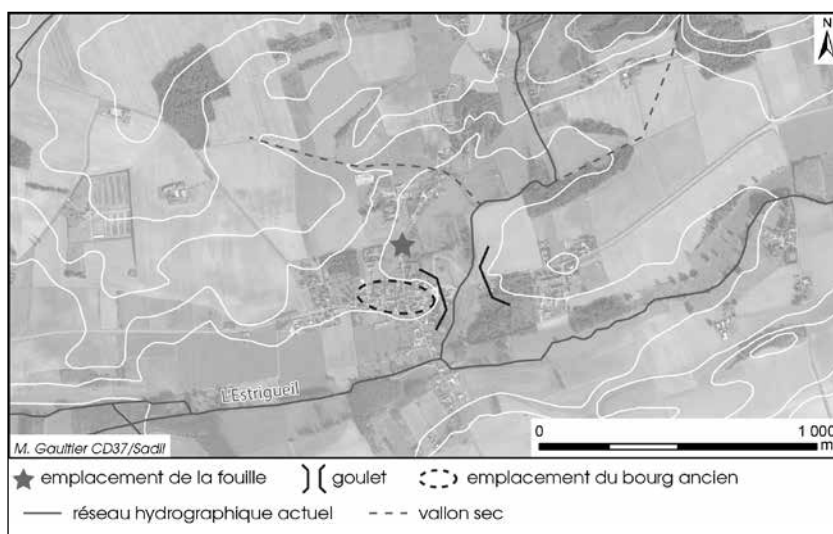


Fig. 1 : situation topographique et orographique de la fouille

La fouille de la zone 1 a eu lieu en avril et mai 2015. Elle a permis de découvrir un système de fossés nord-sud installés légèrement en décalé de manière à ménager une probable entrée en chicane dont une partie de l'aménagement a été découvert<sup>4</sup>. Une couche de colluvions scelle l'installation gauloise. Elles ont livré un faciès mobilier atypique pour un contexte rural de la fin de la Tène (cf. infra). Le diagnostic avait mis en évidence la poursuite de la couche de colluvions dans la zone 2, sa fouille a donc été déclenchée afin d'y vérifier la présence de matériel complémentaire à celui de la zone 1. Les colluvions en zone 2 ont été explorées de façon systématique par passes mécaniques successives au sein de carrés de 2 mètres de côté. Le matériel archéologique a été coté en 3D au tachéomètre laser.

L'étude des faciès sédimentaires indique une hydromorphie croissante entre l'Antiquité et le Moyen-âge. Une partition spatiale du site se manifeste assez tôt avec une zone sud, particulièrement humide, circonscrite par des fossés en zones 1 et 2. Une part des apports tardifs en pied de pente semble

1 - CD37, UMR 7324 CITERES, UMR 5199 PACEA

2 - UMR 8546 AOROC ENS-CNRS

3 - Inrap, UMR 7324 CITERES

4 - Trous de poteaux dont deux avec des pesons effondrés dans les négatifs de poteaux.

ensuite manifester la volonté des occupants d'assainir le secteur et de le rendre moins vulnérable à l'eau. Ce changement s'accompagne d'une baisse sensible des témoins de fréquentation du site. Ce fait est probablement à mettre en rapport avec un changement de fonction des alentours. Au moment où se fixe le village, ses abords se voient dédiés aux activités agropastorales. Ce contexte, s'il est indéniablement anthropisé, est loin d'être le plus propice à des aménagements susceptibles de marquer le territoire et facilement perceptibles par l'archéologie.

### Apport préliminaire du mobilier : un faciès rural atypique

Le premier indice atypique relevé en fouille est constitué de tessons de campanienne en mauvais état de conservation. Ce type de céramique est extrêmement rare en Indre-et-Loire et absent des contextes ruraux domestiques. Une forte quantité de monnaies a été découverte à la fois dans les structures et dans les colluvions qui les scellent en zone 1. Le lot est composé d'une grande part de potins à la tête diabolique, très abondants et largement majoritaires chez les Turons, mais aussi d'un quart de statère à la lyre inversée (LT 5950) et d'une pièce en argent (obole ou quinaire) dite à la cavalière (DT 3427-3428). Un potin au loup de la région de Chartres a également été identifié dans ce lot.

	La Tène C2- Auguste	La Tène D1a- Auguste	La Tène D1b- Auguste	La Tène D2a- Auguste	Total général
Colluvions	2	9	0	31	42
Fossés	4	0	1	3	8
Fosses	0	2	0	1	3
Niveau d'occupation	1	1	0	2	4
Total général	7	12	1	37	57

Tableau 1 : Répartition des monnaies par contexte et chronologie de circulation dans la zone 1.

Les monnaies découvertes sont toutes synchrones, que ce soient celles issues des structures ou celles issues des colluvions qui les scellent, avec un faciès turon classique pour le premier siècle avant notre ère. L'absence des classes récentes des têtes diaboliques et de bronzes frappés indiquerait une fin d'occupation gauloise avant ou au moment de la conquête romaine.

Les découvertes monétaires de la zone 2 confirment ce faciès, les 36 monnaies mises au jour sont également majoritairement des potins à la tête diabolique (classes 8 et 2), une division d'argent à la cavalière mais aussi un as de Nîmes et au moins 10 monnaies romaines (datées entre 140 et 350). Les monnaies antiques semblent concentrées à l'ouest de la zone 2 et dans deux fossés (F500 et 501) tandis que les gauloises se retrouvent dans les colluvions, comme en zone 1.

D'un point de vue strictement monétaire, ce type de faciès quantitatif et qualitatif ne s'observe chez les Turons qu'en contexte culturel dans les sanctuaires à monnaies, jusqu'ici post-conquêtes. D'autres indices qui s'ajoutent aux 93 monnaies recueillies sur le site orientent son interprétation dans la même direction : la composition du matériel métallique (deux appliques, en bronze dont une forme de visage, une fibule et des boucles, deux haches en fer) et la découverte d'un fragment découpé de crâne humain. Autre élément particulier, une grande proportion de la céramique est brûlée, et donc en très mauvais état de conservation, comme une partie du mobilier métallique. La faune mise au jour, très mal conservée également, est aussi abondante sur le site. En conclusion, à partir de ces premiers éléments croisés, il semble que la fouille de Ciran corresponde à celle des abords d'un site culturel de la fin de La Tène D2 installé sur un versant proche du site.

### BIBLIOGRAPHIE

TROUBADY 2011

Troubaday M. - Circulation et diffusion monétaire chez les Turons et les Carnutes au second âge du Fer, Thèse de III<sup>e</sup> cycle sous les directions de S. Fichtl et K. Gruel, université de Tours, 3 vol. 772 p.